



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

papiers et cartons

Question écrite n° 107963

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur le problème du cours du papier recyclé dans notre pays. En effet, si les collectivités locales se sont investies depuis maintenant plusieurs années dans le tri sélectif, il apparaît malheureusement que les cours de rachat du papier à recycler ne soient guère incitatifs pour assurer le développement du tri du papier. Il est à noter également qu'il pourrait s'avérer intéressant de mobiliser les initiatives de collecte de vieux papiers par les associations locales pour leur assurer des ressources. Les grosses entreprises de récupération de papiers pourraient en collaboration avec les pouvoirs publics étudier cette revalorisation du rachat de vieux papiers. Il lui demande de lui préciser sa position sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107963

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 2006, page 10964